Procès-verbal du Conseil d'Administration de cité scolaire du 28 juin 2022

Début de séance à 18h20

SONT PRESENTS:

Pour le lycée : Etienne Recoing, Mamadou Dramé, Djamel Zeddoun, Michèle Tromeur, Chantal Brault, Hélène Vangell, Corinne Oliva, Alice Zarfino, Céline Cousin, Damien Faure, Hélène Simon-Lorière, Sandrine Gout, Pascale Lebrun, Florence Pluvinage, Mathilde Berthelot-Eckert, Sophie Eriana, Véronique Jaïs-Djamou.

Soit 17 élus, le quorum est atteint.

Pour le collège: Etienne Recoing, Julie Odde, Djamel Zeddoun, Philippe Elisseits, Chantal Brault, Nicolas Joret, Estelle Moreau-Chapelier, Dagmar Rozoy, Sofia Marques-Fontova, Régis Begon, Hadrien Fuchs, Mimoun Zeryouh, Sophie Comarmond, Alain Rajot, Benoit Agnes, Nadège Muzard, Amélie Chatain.

Soit 17 élus le quorum est atteint.

Le secrétariat est assuré par Madame Sophie Eriana.

1- Présentation de l'ordre du jour et évocation des guestions diverses :

Monsieur Recoing précise que dans le point relatif aux informations diverses, la situation du Russe à la prochaine rentrée sera évoquée.

Il explique le « Nota Bene » inscrit sur la convocation concernant la restitution, par les évaluateurs externes, de leur rapport. En effet, toute la procédure a pris du retard puisque les premières rencontres avec les membres de la cité scolaire sont intervenues fin mai/début juin. La restitution aura donc lieu courant septembre.

Arrivée de Monsieur Rajot et de Madame Comarmond ce qui porte le nombre d'élus du collège à 17.

Monsieur Recoing demande à Monsieur Yohan Jaffré, qui assiste exceptionnellement au conseil d'administration, de se présenter. Monsieur Jaffré est en master 2 à l'Université Paris Saclay et a effectué un stage sous la tutelle de Monsieur Szeremeta, enseignant en EPS, du mois d'octobre 2021 au mois de juin 2022. Dans le cadre de son parcours universitaire et en vue de la préparation de son concours, il lui est demandé d'assister à un conseil d'administration.

Monsieur Evan Francois, élève du collège élu suppléant de Monsieur Hadrien Fuchs également présent, demande l'autorisation d'assister exceptionnellement au conseil d'administration en qualité d'observateur, ce qui lui est accordé.

2- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 avril 2022 pour le collège :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (16 voix)

3- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 avril 2022 pour le lycée :

Madame Simon-Lorière souligne l'oubli de son nom alors qu'elle siégeait effectivement lors de ce CA. Monsieur Recoing lui répond que la rectification va être faite.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (16 voix)

4- DBM prélèvement sur fonds de roulement pour les sorties pédagogiques du collège :

Monsieur Zeddoun explique qu'il s'agit de prélever la somme de 1.000 euros à rajouter sur la ligne de crédit des sorties pédagogiques. Il précise que la globalité des sorties sera prise sur cette ligne (transport et autres frais). Le fonds de roulement estimé à la fin de l'année s'élèverait par conséquent à 17.338,99 euros.

Adoption à l'unanimité (16 voix)

5- DBM prélèvement sur fond de roulement pour les sorties et activités pédagogiques du lycée :

Il s'agit de la même chose qu'au collège. La ligne ouverte en début d'année n'est pas suffisante, il est donc nécessaire de prélever 1.000 euros afin que la ligne des crédits des sorties pédagogiques atteigne 2.500 euros (prise en charge globale des sorties comme au collège). De même un prélèvement de 3.000 euros doit être fait au titre des crédits d'enseignement, et ce pour les disciplines qui auraient épuisé le leur en raison du déséquilibre causé par l'envoi et le règlement tardif de factures portant sur l'exercice précédent.

Adoption à l'unanimité (16 voix)

Arrivée de Madame Nicole Effio-James, ce qui porte le nombre d'élus du lycée à 18.

6- Don du FSE du collège d'un montant de 350 euros pour le concours kangourou :

Une avance de 350 euros a été effectuée par le lycée pour financer le concours de mathématiques des classes de 5èmes. Le FSE doit donc effectuer ce don qui doit être accepté par le lycée.

Monsieur Elisseits intervient pour indiquer que des facilités vont être mises en place dès la prochaine rentrée en vue d'adhérer au FSE du collège.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

7- Don de l'UNAAPE pour la vie scolaire du lycée :

Il s'agit d'un don d'un montant de 1.500 euros. Madame Cousin indique qu'un don identique a été effectué au bénéfice de la cité scolaire Lakanal, les caisses de la Fédération étant bien garnies. Madame Tromeur propose que cette somme puisse servir à équiper la salle de permanence afin que des élèves en situation de handicap soient mieux installés. L'UNAAPE souhaite que ce don puisse profiter tant au collège qu'au lycée. Monsieur Dramé confirme que cette somme sera affectée au bienêtre des élèves de l'ensemble de la cité scolaire. Un écrit justifiera de l'emploi exact de ce montant.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

La communauté enseignante et les élèves remercient l'UNAAPE pour ce don.

8- Avenant au contrat SSI pour le gymnase (lycée) :

Monsieur Zeddoun indique que cet avenant, pour un montant de 150 euros HT pour 1 année, est nécessaire car le contrat actuel ne prend pas en compte la sécurité incendie du gymnase.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

9- Convention de mise à disposition de la piscine intercommunale des Blagis :

Il s'agit de la même convention que les années précédentes et qui permet aux enseignants en EPS d'utiliser la piscine durant toute l'année scolaire.

Madame Cousin fait remarquer que les tarifs ne sont pas joints. Or, cela représente une dépense substantielle alors même que les cours sont bien souvent désertés par les élèves. Bien que cette discipline soit obligatoire, on constate beaucoup trop de dispenses médicales. Monsieur Recoing confirme qu'il y a là une véritable mission du service public à résoudre ce problème de désertion (savoir nager permet entre autres de contrer d'éventuels accidents). Il soutiendra les enseignants d'EPS dans le travail qui sera effectué dans ce sens l'année prochaine.

Monsieur Zeddoun confirme que les tarifs seront transmis.

Mme Brault précise qu'en ce qui concerne les dispenses médicales au motif d'allergie au chlore, la piscine des Blagis n'utilise pas de chlore mais de l'ozone.

Madame Gout précise à son tour que les relevés bactériologiques peuvent être mis à la disposition des parents.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

10- Convention de tournage allégée (lycée) :

Le tournage d'un épisode de la série « Capitaine Marleau » s'est déroulé le 6 mai dernier et rapporte la somme de 1.500 euros à l'établissement.

Madame Pluvinage demande s'il est normal que la convention figure à l'ordre du jour du conseil d'administration après le tournage. Monsieur Zeddoun lui répond que la demande a été faite juste avant les congés de printemps soit entre deux conseils d'administration. Monsieur Recoing ajoute qu'il demande systématiquement l'autorisation de la Région Ile-de-France avant chaque tournage.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

11- Convention de location de locaux pour la restauration d'une équipe de tournage (lycée) :

Une équipe de tournage présente sur la commune a eu besoin d'un espace de restauration. Elle a utilisé un préfabriqué du 13 au 17 juin et du 23 au 24 juin moyennant une indemnité totale versée au lycée de 790 euros.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

12- Convention de partenariat avec la Compagnie Cambalache (lycée) :

Cette convention a pour objet la mise en paiement, pour un montant de 7.500 euros, de la Compagnie Cambalache à la suite du spectacle de la section bachibac qui a eu lieu récemment dans l'établissement (une partie de cette somme est prise sur la subvention de budget d'autonomie des lycées de la Région Ile-de-France).

Adoption à l'unanimité.

13- Mise au rebut d'un véhicule de service (lycée) :

Il s'agit d'un véhicule GPL qui présente des problèmes et dont le coût de réparation est trop élevé. Il faut donc une autorisation afin que ce véhicule soit vendu aux Domaines.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

14- Point sur les travaux de l'été (collège/lycée) :

Dans les cuisines la 2^{ème} ligne de self a été livrée en mai dernier les deux lignes sont donc désormais aux normes.

La livraison du lave-vaisselle devrait intervenir en octobre-novembre avec réfection de l'office de lavage.

Le réfectoire des collégiens sera repeint en juillet.

Les cages d'escaliers 3, 4 et 5 seront repeintes en juillet/août.

Dans la cour des sports, nous sommes dans l'attente des diagnostics. Des travaux pourraient être entrepris cet été en fonction des résultats.

Le déménagement du bureau de Madame Odde, Principale-Adjointe, et du secrétariat du collège interviendra durant les permanences du mois de juillet. Monsieur Recoing précise que les secrétariats et la direction se regroupent du même côté;

Madame Chatain soulève la question des projectiles lancés par des élèves depuis la cour du bas et du projet de surélévation du grillage pour y remédier. Monsieur Recoing répond qu'il a sollicité la Mairie à ce sujet, mais que la réponse a été négative. Des plantations de grimpants et d'ipomées permettront de masquer le visuel.

Monsieur Elissets précise qu'il y a un projet d'aménagement au niveau de cette cour afin de permettre aux collégiens d'avoir des jeux et des occupations qui feront diversion.

Madame Pluvinage demande si des marquages par classes pour les exercices incendie seront effectués pour faciliter l'appel. Monsieur Recoing indique que des tracés sportifs vont être faits et que d'autres tracés ne sont pas prévus en raison notamment de la configuration de la cour. Il souligne que dans le cadre d'une évacuation incendie il doit principalement garantir que tous les locaux sont vides et veiller à ce que tout le monde se retrouve dans la cour du bas. Il y aurait éventuellement la possibilité de sectoriser la cour, mais ce ne serait peut-être pas très opérationnel. Madame Pluvinage indique qu'attendu que les enseignants sortent en dernier, ils perdent forcément des élèves de vue. Si nous nous trouvions dans une situation réelle d'incendie et pour éviter la panique, il conviendrait que les évacuations soient plus cadrées afin de faire le point plus rapidement sur les effectifs. Il faut trouver un système permettant de faire l'appel rapidement. Monsieur Recoing fait remarquer qu'il est impossible de faire l'appel dans la cour puisque celui-ci s'effectue exclusivement sur pronote et que la priorité absolue est de vérifier que les locaux sont vides. Monsieur Faure prend la parole et dit que les professeurs ont tout de même la mission de faire l'appel et que les zones dans lesquelles les élèves doivent évacuer doivent être délimitées. Même en l'absence de pronote, les enseignants connaissent le nombre d'élèves présents dans leur classe et peuvent compter.

Madame Effio-James demande si un cadre général et une norme ne sont pas déjà définis. Monsieur Recoing lui répond que chaque établissement a une configuration différente. Monsieur Zeddoun précise que les chemins d'évacuation sont clairement indiqués et que les élèves savent où se diriger.

Monsieur Hadrien Fuchs en profite pour intervenir : une seule réponse non exploitable a été reçue suite au lancement du concours d'aménagement de la grande cour.

15- Convention de partenariat avec l'ESSEC pour le collège :

L'ESSEC a travaillé plus d'une dizaine d'années dans son laboratoire d'égalité des chances avec divers intervenants dans le but d'élaborer un dispositif d'accompagnement des élèves qui a vu le jour en 2015 : TrouveTaVoie.

Notre partenariat se poursuit depuis 3 ans, il est donc nécessaire de renouveler la convention.

Le but est que davantage d'enseignants suivent cette formation. C'est un très bel outil qui a fait ses preuves et qui évolue constamment.

Ce dispositif concerne les élèves de la 4^{ème} à la terminale sur la base de vidéos, quizz etc., adaptés à chaque niveau et vient en complément du travail des PsyEn et de la communauté éducative. Il conduit à un travail de réflexion avec les élèves sur de nombreux sujets et à des moments bien précis.

Des classes de 4èmes et de 3èmes ont participé cette année.

L'enseignante référente est Madame de Rochegonde.

Un bilan de ce dispositif est demandé pour le prochain conseil d'administration.

Adoption à l'unanimité (16 voix).

16- Convention de partenariat avec l'ESSEC pour le lycée :

Adoption à l'unanimité (18 voix).

17- Stage de géologie (lycée) :

Stage de géologie prévu du 13 au 16 mai 2023 pour un montant de 384 euros de participation avec le même prestataire que pour le précédent voyage. Madame Vangell s'étonne du montant. Monsieur Zeddoun répond que plusieurs devis ont été proposés (sans grande différence entre chaque devis) mais que les enseignants ont choisi de conserver le même prestataire au vu de la qualité de la prestation. Monsieur Recoing ajoute que les séjours à la montagne sont généralement plus coûteux et qu'il faut tenir compte de la hausse des carburants etc.

Monsieur Zeddoun rappelle que le fonds social peut être sollicité.

Madame Effio-James fait remarquer que cette année, les modalités de règlement des séjours n'étaient pas assez claires. Certains parents ont rencontré des difficultés. Madame Cousin confirme que le protocole de paiement n'était pas assez précis.

16 votes pour, 2 abstentions.

18- Sortie géologique (lycée):

Sortie géologique qui a lieu depuis quelques années. Elle est prévue sur deux périodes : en septembreoctobre et peut-être courant 2023, pour une participation de 40 euros par élève.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

19- Voyage en Pologne (lycée) :

Ce séjour à Cracovie est reconduit. Le coût par participant indiqué est maximal afin d'anticiper d'éventuelles augmentations. Dans ce cas, il serait également possible d'en réduire la durée.

Madame Oliva demande si un paiement échelonné serait envisageable. Monsieur Zeddoun répond que cela dépend de la date de départ, car toutes les échéances doivent être réglées à la date du début du séjour. Elle demande également si l'établissement pourrait faire l'avance. Monsieur Recoing répond catégoriquement que non.

Adoption à l'unanimité (18 voix).

20- Projet d'échange avec Dresde (lycée) :

Ce projet pourrait être reconduit dès la classe de seconde si la situation sanitaire le permet, afin que les échanges se perpétuent les années suivantes. Nos élèves partiraient en décembre, et les élèves allemands viendraient en France en mars ou en avril. Les hébergements se feraient en famille de façon réciproque. Le coût serait de 260 euros par élève pour 8 nuits.

Adopté à l'unanimité (18 voix).

21- Voyage en Sicile (collège):

Ce séjour concerne les latinistes de 3^{ème} et aurait lieu du 10 au 15 avril 2023 pour un coût de 457,56 euros par participant.

Adoption à l'unanimité (16 voix).

22- Voyage en Andalousie (collège) :

Séjour en Andalousie organisé par Madame Girault-Fodil du 13 au 17 février 2023 pour un coût par participant de 519.37 euros pour 5 jours et 4 nuits. Il est à noter que le prestataire retenu a déjà augmenté ses prix.

Monsieur Recoing fait remarquer que si les prix de l'énergie continuent d'augmenter, il faudra se poser la question des destinations des séjours.

14 votes pour, 2 abstentions.

23- Informations diverses (collège/lycée):

Madame Odde remercie l'équipe pédagogique pour le travail accompli ainsi que les parents d'élèves pour l'accompagnement et la qualité de la communication établie.

Le 5 juillet sera organisé le bal des 3èmes. 110 élèves environ ont prévu d'y participer. Grande implication du CVC dans ce projet.

Les notifications d'affectation en classe de 2^{nde} seront distribuées lors du passage du Brevet.

Concernant les interrogations des enseignants quant à l'évolution de la structure du collège, Monsieur Recoing apporte les précisions suivantes : en novembre 2021, la Direction Académique a déterminé le nombre d'élèves affectables en 6^{ème} au collège Marie Curie à la rentrée 2022-2023 à 157. En effet, actuellement en CM2 à l'école du Centre on compte 76 élèves, 61 élèves à l'école des clos Saint Marcel et 73 élèves à l'école des Blagis, soit 210 élèves. La Direction Académique a calculé le taux apparent de passage sur les 3 dernières années qui est de 0.77 % soit 157 élèves pour Marie Curie. Sur ces 157 élèves, 150 sont déjà affectés : 148 élèves du secteur dont 4 ont choisi de suivre l'enseignement du Russe, et 2 élèves hors secteur. Les 7 places restantes sont réservées aux inscriptions tardives. Pour rappel les motifs dérogatoires sont les suivants : handicap, critères sociaux, communes limitrophes, parcours particuliers, convenances personnelles. On connait actuellement un creux démographique et un solde migratoire négatif consécutifs à la pandémie. Sur le département des Hauts-de-Seine, on constate une perte de 3.000 élèves en élémentaire. On savait à l'avance que seuls 157 élèves seraient affectables en 6^{ème} quel que soit le nombre de divisions ouvertes. Ce choix de n'ouvrir que 5 divisions en 6^{ème} nous permet de dédoubler sur les niveaux de 5^{ème} et 4^{ème} et d'avoir une sixième classe de 3^{ème}.

Concernant le Russe, c'est une langue qui depuis plusieurs années peine à trouver son public. Pourquoi choisir le Russe quand on a déjà l'anglais, une classe bi-langue anglais/allemand...?

L'académie a bien évidemment été alertée sur le fait que seuls 4 élèves ayant choisi le Russe ont été affectés. Les années précédentes les dérogations étaient plus ouvertes que cette année.

Néanmoins la décision a été prise d'ouvrir le groupe de Russe pour ces 4 élèves.

Se pose la question des actions de sensibilisation qui pourrait être développées auprès des élèves du primaire afin de les attirer. L'enseignante de Russe au collège Lakanal intervient sur des sessions de 7 à 8 semaines en école élémentaire (principalement celle des Blagis). Ce travail semble payer puisque 22 élèves sont affectés pour la rentrée 2022.

Monsieur Recoing s'est entretenu à ce sujet avec Madame de Sacy qui lui a confirmé être notamment intervenue à l'école du Clos les années précédentes sans beaucoup de retombées. Elle semble réticente à relancer cette action.

De même, une communication a été faite par l'établissement pour attirer des élèves en russe, sans résultat.

Dans le projet Académique porté par Madame la Rectrice, l'offre de formation des langues est mise en avant, mais en même temps la priorité reste l'affectation des élèves du secteur. Il faut en déduire que sur le secteur, le Russe ne semble pas reconnu comme langue porteuse.

Il n'y a donc pas de réponse idéale, tant par manque de candidats que par défaut de dérogations.

Madame Cousin fait remarquer que la sensibilisation qui était faite auparavant à l'école du Centre portait ses fruits puisque ses propres enfants avaient participé aux différents ateliers proposés.

Madame Muzard explique qu'elle s'est entretenue elle aussi avec de Sacy qui lui a confirmé avoir fait de la sensibilisation auprès d'élèves du primaire durant de nombreuses années sans résultats probants ; La collègue du collège Lakanal n'apporte pas plus d'explications, car l'an passé elle n'avait que 10 élèves et cette année 22 du secteur. Auparavant, le Russe vivait au travers des demandes de dérogation.

Monsieur Begon demande quelle est alors la solution et Madame Muzard répond que tout dépend des dérogations.

Monsieur Dramé réplique que la priorité accordée aux élèves du secteur est cohérente. Comment expliquer à une famille du secteur que la place qui lui revient a été accordée à un élève hors secteur ? La sensibilisation auprès des élèves des écoles élémentaires n'est peut-être pas magique, mais s'avère nécessaire quand même.

Monsieur Recoing dit que des leviers nous échappent et notamment la politique dérogatoire. On peut travailler sur des actions pour que des élèves du secteur viennent sur le Russe, discuter avec les écoles pour inventer une nouvelle façon de faire.

Monsieur Rajot se demande si la Direction Académique n'exprime pas ainsi sa volonté d'en finir avec le Russe à Marie Curie.

Mme Brault lui répond qu'il est insupportable que des Scéens ne puissent pas être affectés à Sceaux comme cela s'est déjà produit les années passées, et qu'il est donc très important de privilégier les familles du secteur.

Monsieur Recoing ajoute qu'il n'y a pas de volonté de la part de la Direction Académique d'en finir avec le Russe, juste une priorisation d'affectation des élèves du secteur. Dans la capacité d'accueil sont comptabilisées les éventuelles dérogations, mais priorité avant tout aux élèves du secteur

La Direction Académique a été alertée à deux reprises par Monsieur Recoing sur la problématique du Russe, mais les priorités d'affectation priment.

Madame Rozoy dit que c'est une très bonne nouvelle pour les 4 élèves qui vont faire russe mais quid de ceux qui n'ont pas pu être affectés ? Il lui est répondu qu'ils seront placés ailleurs en fonction de leurs autres vœux. Elle demande quelle attitude adopter si la situation se reproduit l'an prochain ? Monsieur Recoing répond que c'est un geste fort vis-à-vis de la Direction Académique que de maintenir le Russe uniquement pour 4 élèves.

Madame Marques demande si les élèves redoublants sont comptabilisés dans les effectifs pour les décisions d'ouvertures de classes. Madame Odde lui répond que non et elle ajoute que si une sixième classe de $6^{\rm eme}$ avait été ouverte, il n'y aurait pas eu de financement pour les dédoublements en $5^{\rm eme}/4^{\rm eme}$

Madame Muzard rebondit sur les conséquences que cette décision de non ouverture de classe va avoir sur les postes dans toutes les disciplines. Elle fait part de son pessimisme sur l'avenir du collège.

Monsieur Recoing répond qu'aucune suppression de poste n'est envisagée à ce stade. On dénombre pas mal de constructions sur Sceaux ce qui pourrait permettre de compenser le creux démographique.

Concernant le lycée, Monsieur Dramé confirme que les épreuves du baccalauréat se sont globalement bien passées avec un bon retour des élèves sur le Grand Oral, malgré quelques difficultés à la marge. Les résultats seront visibles sur Cyclade le 5 juillet mais un accueil sera également fait à 10h30 dans l'établissement. Les rattrapages débuteront le 6 juillet et les élèves concernés seront reçus pour avoir les consignes nécessaires.

Le cahier de vacances du lycée est reconduit.

Monsieur Recoing procède à la lecture des questions diverses

Monsieur Dramé salue les élus puisque c'est son dernier CA et leur dit tout le plaisir qu'il a eu à siéger à leur côté durant ces quatre années.

Fin de séance à 21h 20

Secrétaire de séance

Sophie ERIANA

Président de séance

Etienne RECOING

LYCEE MAR

01 41 87 82 02





Conseil d'administration de la cité scolaire 28 juin 2022/questions diverses

<u>Thèmes</u>: Réforme du lycée, organisation de la communication à destination des familles, accompagnement des élèves, point RH, entretien de la Cité, installations sportives, restauration.

Questions de l'UNAAPE :

Lycée:

Certains parents ont pu constater une certaine hétérogénéité dans les préparations du Grand Oral du bac pour les Terminales (déjà observée l'année dernière). Certains élèves ont eu un accompagnement durant toute l'année (choix des sujets, oraux blancs...) tandis que d'autres ont eu le sentiment de ne pas l'avoir eu. Y a-t-il des solutions qui pourraient être mises en place pour éviter que cela se reproduise l'année prochaine?

Nous travaillerons avec les équipes des professeurs EDS ce point.

Collège

En plus du courrier en cours pour le maintien du russe, comment pouvons-nous vous aider ?

Compte tenu de la non-ouverture d'une classe de russe en 6ème à la rentrée 2022/23, la question se pose s'il y a une volonté de spécialiser les établissements de Sceaux (Russe à Lakanal, Allemand à MC) car l'inverse semble se produire à Lakanal (peu de demandes pour l'allemand en 6ème pour la rentrée) ?

Non. Voir le point en informations diverses du collège.

La fermeture d'une classe de 6ème pour la rentrée, ne risque-t-elle pas de créer des classes à très grand effectif, alors que c'est justement la classe de 6ème qui nécessite des effectifs modérés afin de s'assurer que l'ensemble des élèves peuvent être accompagnés lors de ce passage important que constitue la 6ème ?

Idem.

Une des commissions de travail a proposé la mise en place d'une à deux heures de cours dans chaque classe de Seconde, en début d'année scolaire, pour apprendre une méthode de travail efficace ("comment m'organiser au lycée sans me laisser déborder"). Est-ce que cette idée est retenue pour une mise en place dès la rentrée 2022 ?

C'est un point que nous pourrions travailler avec les équipes du lycée pour la rentrée prochaine. Les ressources de Trouve ta voie sont de très bons supports pour ce type de séance.

Le calendrier de rentrée est-il déjà connu ? (Réunion de rentrée, date de mises sous pli, date des élections...) Non.

Questions de la FCPE:

La FCPE souhaiterait remercier chaleureusement la Direction de Marie Curie, l'ensemble des professeurs et des personnels qui ont participé à l'organisation du bal des Terminales et qui ont encadré la soirée. Cela a été apparemment un succès, presque tous les élèves ont répondu présents, ils ont eu plaisir à se retrouver et à fêter la fin de leurs années lycée ensemble, entourés des adultes qui les ont accompagnés. Une manière très conviviale et chaleureuse de clôturer le lycée et les années COVID. Un grand merci à tous!

Questions Cité scolaire

1/ Phobie scolaire, anxiété, stress

- Pourrait-on avoir un bilan concernant le nombre d'élèves affectés d'anxiété, de phobie ou de burn-out scolaires au lycée et au collège ?
 Le nombre d'élèves dans cette situation a augmenté cette année mais dans des proportions mesurées. En GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire), nous avons suivi cette année une quarantaine d'élèves au lycée, au collège, une dizaine d'élèves.
- Dans la 301, 60% des élèves ont déclaré être stressés suite à un questionnaire distribué par les représentants d'élèves; en Terminale, des constats de stress préoccupants ont été remontées à l'occasion des conseils de classes.
 Quel protocole a-t-il été mis en place au lycée et au collège pour accompagner ces élèves et leurs familles, assurer un suivi pédagogique des élèves absents et remédier aux dynamiques de classe anxiogènes?
 Un suivi attentif, comme chaque année, est réalisé par les professeurs principaux, les CPE et les personnels de direction. Une transmission des informations est systématiquement faite aux futures équipes pour l'entrée des élèves dans le niveau suivant
- Qu'est-il prévu l'an prochain comme suivi psychologique et pédagogique pour ces élèves et ceux qui seront identifiés ?
 Nous continuerons à nous appuyer sur nos ressources et celle du relai de Sceaux.

2/ Médecin et infirmière scolaire

Où en est-on de la présence d'un médecin et d'une infirmière au collège et au lycée ? Nous avons un médecin scolaire, le docteur Nguyen. Nous espérons que Madame Cocollos pourra reprendre son service. Au lycée, nous espérons avoir un ou une infirmière nommé(e). La direction académique est au fait de cette situation.

3/ Remboursement trop perçu cantine

Pourriez-vous informer l'ensemble des parents de Terminale de la démarche à suivre pour obtenir le remboursement du trop-perçu de la restauration scolaire avant leur départ de l'établissement ?

La famille doit faire un message ENT à Mme Marie-Claire Gomes pour remboursement (IBAN) ou demande de versement du crédit sur le compte d'un frère ou d'une sœur.

4/ Dates CA

- Afin de permettre aux parents élus de préparer ces instances, s'organiser en cas d'indisponibilité, de porter ces échéances suffisamment en avance sur leurs agendas et assurer le Quorum, pourrait-on communiquer aux parents élus les dates des CA en même temps qu'elles sont communiquées aux professeurs et aux personnels de Marie Curie ?

Nous veillerons à communiquer suffisamment en amont ces dates.

- 5/ Agendas des grands évènements et communication aux parents
 - Serait-il possible de communiquer aux parents le plus en amont possible les dates des grands évènements de l'année (réunions, fin des cours...)?
 - Nous nous y efforçons chaque année. La fin des cours n'est pas annoncée trop en amont pour ne pas démobiliser nos élèves.
 - Dans plusieurs communications adressées à l'ensemble des parents de la cité scolaire, des mentions telles que « Malgré plusieurs rappels, notamment auprès des fédérations de parents d'élèves lors des précédents conseils d'administration... » figurent à l'intention des parents. Or, les trois APE présentes à Marie Curie ne peuvent s'adresser qu'à leurs adhérents et non pas à l'ensemble des familles.

Au moment des conseils de classe, les parents signalent au collège comme au lycée, une communication descendante à faible débit : informations relatives à l'orientation, aux inscriptions pour affectation en fin de troisième ; aux choix de spécialité et options en seconde, première et terminale ; informations relatives aux plateformes : Educonnect, Affelnet, Parcoursup.

Il est nécessaire et important qu'un canal de communication direct soit ouvert, généralisé et maintenu, en provenance de l'administration et de la direction de l'établissement vers l'ensemble des familles pour leur permettre d'accompagner la scolarité de leurs enfants avec sérénité.

C'est le cas.

6/ Accès pour les parents d'élèves à l'ENT collège et Lycée

Pour faciliter l'échange de messages via l'ENT entre la Direction, les personnels de Marie Curie, les professeurs serait possible d'avoir accès à l'ensemble des adresses de l'ENT collège et lycée ?
L'ENT ne permet pas de le faire puisque nous avons deux établissements. Tout parent ayant un enfant au collège et un au lycée reçoit la communication des deux EPLE

Questions Collège

7/ Fermeture d'une classe de 6e / Situation préoccupante pour l'enseignement du russe en 6e et au collège

- La FCPE est très attachée à la diversité de l'enseignement des langues dans la cité scolaire Marie Curie qui fait par ailleurs sa spécificité.
 - Concernant la fermeture de la classe de russe en 6e, quelle est la position de la direction ? La direction soutient-elle la position des enseignants et des associations de parents d'élèves pour le maintien de cette classe de russe ? Si oui, quelles démarches la direction a-t-elle prévu d'entreprendre vis-à-vis du rectorat ? Voir point Informations diverses.
- Concernant la fermeture d'une classe de sixième, quelle est l'explication de cette fermeture ? Est-elle liée à la fermeture de la spécialité russe ?
 Idem.

Questions Lycée

- 8/ Préparation au Grand Oral en Terminale
 - Maintenant que le déroulement du Grand oral est mieux connu, qu'est-il prévu par les équipes pédagogiques de Terminale pour concevoir et discuter les sujets choisis avec les élèves et y préparer tous les élèves au mieux, quel que soit leur niveau et éviter des disparités de traitement ? Voir réponse faite à l'UNAAPE.

9/ Réforme du bac

- Cette année, la réforme du baccalauréat a pu être appliquée dans des conditions à peu près normales. Quel est le bilan de la direction de Marie Curie sur son application dans l'établissement?

 C'est un bilan plutôt positif dans la mesure où le décalage des épreuves de spécialité a permis de donner plus de temps aux professeurs et aux élèves pour leur préparation. Le contre-point est peut-être une préparation au grand oral qui a pu être décalée même si nombre de professeurs ont travaillé dans ce sens depuis l'automne.
- Il est légitime de corréler la mise en œuvre de cette réforme avec le haut niveau de stress constaté au niveau du lycée mais aussi du collège. Est-il notamment envisagé de réduire le nombre de triplettes de spécialités en lère et le nombre de paires de spécialités en Terminale pour simplifier les emplois du temps des élèves et des professeurs et revenir à un fonctionnement de la cité scolaire plus serein ?
 Le lien entre ces deux points ne nous paraît pas aller de soi. Le nombre de triplettes en première (52 cette année) n'empêche pas la réalisation d'emplois du temps de qualité et donne aux élèves la possibilité d'avoir un cursus où la liberté du choix est un élément essentiel de la motivation pour l'ensemble du parcours.

10/ Codes Cyclades communiqués tardivement aux Premières

Les codes Cyclades ont été communiqués aux élèves de Premières seulement début juin alors que des informations été disponibles dans Cyclades et régulièrement mises à jour de février à mai (aménagement aux examens, dates des convocations aux épreuves...). Par exemple la date de l'oral de français n'a été connu des parents et des élèves que début juin alors qu'elles étaient disponibles depuis avril. Dans d'autres lycées, les codes d'accès Cyclades ont été communiqués beaucoup plus tôt. Serait-il possible l'année prochaine d'anticiper cette communication ?

Pour mémoire, l'an dernier, les codes avaient été donnés en début d'année. Le secrétariat a passé beaucoup de temps à répondre aux demandes des familles qui les avaient perdus. Cette année, nous avons eu connaissance tardivement des dates de convocation des oraux de français. Dès que nous avons eu l'information, nous avons diffusé les codes ce qui a permis aux élèves de prendre connaissance de leurs dates de passation. L'année prochaine, nous diffuserons ces codes un peu plus tôt, probablement en avril.

11/ Mathématiques en option dans le tronc commun en Première à la rentrée 2022

Pourriez-vous nous éclairer sur les modalités de la nouvelle option Mathématiques pour les Premières en septembre 2022 (cumul d'option...)? A la rentrée 2023, quels seront les choix pour les Terminales et pour les Premières?

Voir mon courrier adressé aux familles à ce sujet. Il est suffisamment éclairant car nous n'avons eu que très peu de questions à ce sujet de la part des familles.

Questions de la PEEP

- 1- Quels sont les résultats de Parcoursup, est ce que tous les élèves de Marie Curie ont obtenu une place dans une formation ? Il est beaucoup trop tôt pour donner des informations consolidées Est ce que l'on pourra avoir comme l'an passé la répartition des élèves par formation post bac ? Oui.
- 2- Est-ce que nous aurons une infirmière à la rentrée de septembre au sein de l'établissement ? Est-ce que les associations peuvent vous aider avec un courrier pour appuyer votre demande ?

Voir réponse faite à la FCPE. Un courrier à l'initiative des associations est toujours possible.

- 3- Collège peut-être avoir un état des effectifs par classe pour la rentrée, est-ce qu'il y a des élèves qui n'ont pas eu de place ?
 - Cet état n'est pas consolidé. Il en va de même pour les élèves emménageant sur le secteur.
- 4- Avancement du projet des travaux du gymnase / nouveaux équipements sportifs : quelle est la situation ? Une dotation de 300.000 euros nous a été versée pour la cour du bas, partie terrain sportif. Par ailleurs, Monsieur Chéron et Monsieur le Maire ont visité le plateau à l'occasion du lancement de la collecte de fonds pour le 365. Le service programmation travaille à des hypothèses de restructuration/construction.

pour le plateau. La RIF a provisionné 8 millions d'euros. J'ai insisté auprès de M Chéron pour que le service en charge du foncier avance sur ce point (terrain à l'Etat qui doit faire l'objet d'une cession (Commune ? Département ? Région ?)

- 5- Les toilettes ne semblent pas être dans un très bon état. Des travaux sont-ils prévus sur ce sujet ? Les toilettes sont quotidiennement entretenues et réparées à chaque fois que cela est nécessaire. Leur état est donc le fait d'élèves qui ne les respectent guère. Il y a une attention particulière des vies scolaires à ce sujet.
 - Il y a une programmation de rénovation de la RIF qui est posée mais cela doit passer d'abord par un audit de l'ensemble du bâtiment (en cours de réalisation).
- 6- Sorties en collège : au final assez peu de sorties pour les élèves du collège. Comment pourrait-on essayer de (re) dynamiser ce sujet ?
 Les sorties sont à l'initiative des professeurs qui les jugent opportunes et soumises à ma validation. Il y a eu beaucoup de sorties pédagogiques au collège.
- 7- Efficacité du dispositif de réservation à la cantine : est-il possible le ratio nombre de repas réservés / nombre de repas servis ? a-t-on vu une amélioration au cours de l'année du process de réservation ? Globalement le système fonctionne si les familles jouent le jeu de la réservation. On a pu avoir des réservations non honorées les élèves ne passant pas au self et des passages sans réservation sur des situations particulières.
- 8- Dispositif de pesée de déchets à la cantine : quels sont les résultats ? a-t-on vu une diminution des masses de déchets ?

Voir annexe explicative.

Le président du Conseil d'administration